

Compte rendu Conseil municipal

Commune de Randens / 29 septembre 2017

Présents : 11

Absentes excusées : 2 Carole MASSUTTI et Catherine SCHULZ : procuration à Lionel MELLAN et Josette NEGRETTI.

Secrétaire de séance : Véronique GAZET.

La séance débute à 18 H 09.

Le CM accepte le compte rendu de la séance du 09 Juin 2018.

Ordre du jour :

1- Commission travaux :

Piste forestière : les travaux de remise en état de la piste forestière qui va de Montfort à la place de retournement devraient débuter courant octobre.

Coupe de bois : aucune vente ne s'est faite le 28/09, tous les acheteurs ayant quitté la séance car ils n'acceptent plus les conditions de vente et veulent les renégocier.

Route de Motte : les travaux de réfection de la route ont été effectués en juin. L'éclairage public a été installé.

Projet rénovation de la salle des fêtes :

2 portes d'accès et 2 portes extérieures seront créées. Les murs seront isolés, le plafond sera abaissé. Les 4 fenêtres donnant sur la place seront bouchées et 4 nouvelles ouvertures seront créées. L'entrée et le bar seront réaménagés.

Le choix du mode de chauffage et du sol sont encore à réaliser.

Les travaux devront se faire en dehors du temps scolaire, pendant les vacances.

Cimetière : le jardin du souvenir a été mis en place. La commission a pris contact avec l'ASADAC pour revoir le règlement du cimetière.

Appartement au-dessus de l'école : Il a été rafraîchi (peintures, sols), il est remis à la location.

Entrée mairie / salle des fêtes : le seuil a été refait début septembre.

Balcon de la « Dorche » : Mise en place d'une aire de pique-nique et sécurisation du lieu grâce à une barrière métallique.

2- Commission développement :

Containers déchets ménagers : l'installation est en cours. Une information à la population sera faite lorsqu'ils seront opérationnels.

A la « Vanoise », un achat de parcelle de 20 m² a été effectué pour permettre l'installation des containers.

Signalétique : Des panneaux ont été achetés, ils seront rapidement installés par un employé communal.

Sentiers de randonnées : L'installation de la signalisation est reportée à 2018.

Sécurité : Achat de matériel pour équiper les employés et les véhicules. Le document unique sur les risques professionnels est en cours de rédaction avec l'aide du centre de gestion. Pendant les vacances de Toussaint, un rappel de formation aux premiers secours pour les employés municipaux est programmé.

Sécurisation route d'Argentine : L'unité territoriale doit proposer un aménagement du secteur entre le cimetière et le lotissement Di Benedetto.

Adressage et télé-alerte : L'adressage des habitations sur Randens a été réactualisé. Il reste à acheter les nouveaux numéros et les plaques de rue. Cette mise à jour va permettre de relancer le projet de télé alerte.

3- Commission sociale :

Révision des contrats du personnel périscolaire : Suite à l'arrêt des TAP, les horaires et les missions du personnel ont été modifiés. Un poste d'adjointe d'animation a été créé pour aider à la surveillance de la cantine.

Cantine : Depuis la rentrée scolaire, l'entreprise API qui fournit les repas à la cantine prépare des repas bio à 30 %. Le coût supplémentaire est pris en charge par la mairie.

Garderie : La garderie se termine à 19h à la place de 18h30.

4- Commission information et animation :

Vogue : La vogue a été un succès.

11 novembre : la cérémonie aura lieu à 10h.

Fête de Noël des enfants: vendredi 22 décembre

Concert de Noël : samedi 16 décembre

Vœux du maire : vendredi 5 janvier

5- Informations intercommunales :

Transfert zone artisanale : l'ASADAC a proposé à la Communauté de communes la cession de la zone artisanale de Randens pour un montant de 165 000 € qui sera restitué à la commune au fur et à mesure de la vente des terrains. Une délibération est prise par le conseil municipal pour valider cette décision.

GEMAPI : La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations passe à la charge de la communauté de communes.

Maison de retraite : Le projet de création est en bonne voie. La construction devrait commencer dès 2019.

SIAEP : L'entreprise retenue pour mettre en place les compteurs est l'entreprise Truchet. Le choix de l'entreprise qui livre les compteurs est en cours. Il s'est porté sur un équipement avec des compteurs à relevé numérique.

Assainissement : Le schéma d'assainissement de la commune est revu avec la suppression du bassin de décantation et la création d'un séparatif route de Bonvillaret, le Perry, route de Motte, cité EDF et HLM. Le reste de la commune resterait en unitaire.

Transfert compétences eau et assainissement : prévu au 1^{er} janvier 2020

6- Questions diverses

Vente garage communal : Suite à la rétractation d'un acheteur, la seconde personne intéressée a été recontacté et elle a fait une proposition à 25 000€. Une délibération est prise pour accepter cette vente.

Projet réseau électrique la «Marliéry» : Une délibération est prise pour permettre la suppression du transformateur actuel et l'implantation d'un autre transfo.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 H 12.

Secrétaire de séance ,

le Maire,



[Handwritten signature in red ink]